

Manuscrit :

Les manuscrits soumis pour publication dans la *Revue internationale de droit comparé* (ci-après « la Revue ») doivent être adressés par courrier électronique (emmanuelle.bouvier@legiscompare.com). Selon l'usage, ils seront présentés au Comité de rédaction de la Revue et soumis à une évaluation par les pairs.

Les conditions de publication sont les suivantes :

- la Revue ne publie que des textes inédits ;
- les manuscrits insérés dans la Revue deviennent sa propriété ;
- l'auteur cède à la Revue le droit de reproduire tout ou partie du manuscrit sur tout support tant actuel que futur ;
- toute publication ultérieure du texte supposerait l'autorisation expresse de la Direction de la Revue
- les opinions émises dans la Revue n'engagent que les auteurs

Tout recours à un outil d'intelligence artificielle doit être déclaré sous peine de refus de publication. La présence dans une proposition d'article de références inexistantes fait présumer un recours à un outil d'intelligence artificielle.

L'article doit être soumis en français ou anglais, en version word ou odt. Les textes doivent comporter au maximum :

- 35 000 caractères, notes de bas de pages et espaces compris, pour la rubrique « Variétés » ;
- 50 000 caractères, notes de bas de pages et espaces compris, pour la rubrique « Études » ;
- 10 000 caractères espaces compris, pour la rubrique « Informations »
- 15 000 caractères espaces compris, pour la rubrique « Comptes-rendus », les notes de bas de pages n'étant pas acceptées.

Par ailleurs, les manuscrits destinés aux rubriques « Études » et « Variétés » doivent être accompagnés des éléments suivants :

- un résumé, en français et en anglais, de 900 caractères chacun ;
- un bref CV de l'auteur ;
- l'adresse postale et électronique de l'auteur.

CHARTRE EDITORIALE
SOCIÉTÉ DE LÉGISLATION COMPARÉE
RIDC

▪ **Mise en page document**

- marges :
 - Haut : 3,5 cm / Bas : 3 cm / Int : 2,3 cm / Ext. 2,3 cm
 - Pages en vis-à-vis
 - A partir du bord : en-tête 2,5 cm / pied-de-page 1,25 cm
- format papier : largeur 16 cm / hauteur 24,5 cm
- disposition : nouvelle section=nouvelle page, cliquer en-tête et pied de page paires et impaires différents et 1^{ère} page différente

▪ **Paragraphe**

- alignement : justifié
- retrait de 1^{ère} ligne : 0,7 cm
- espacement : avant/après 0 pt.
- interligne : simple

▪ **Police**

- Times New Roman
- Corps de texte : 10,5
- Notes : 8

▪ **Feuille de style (hiérarchisation des parties)**

- Titre article ou chapitre : Times New Roman 12 gras majuscules
- Nom auteur : normal « Prénom NOM » 12
- Titres des parties et sous-parties : Times New Roman 10,5
 - I. MAJUSCULES (alignement centré)
 - A. – Times New Roman 10,5 italique (alignement centré)
 - 1. Times New Roman 10,5 italique (alignement justifié retrait 0,7 cm)
 - a) Times New Roman 10,5 italique (alignement justifié retrait 0,7 cm)

Présentation :

4 espaces TNR 12 avant le titre de l'article
3 espaces TNR 12 avant le nom de l'auteur
4 espaces TNR 12 avant le début de l'article
pour les titres et sous parties :
2 espaces TNR 10,5 avant « I. » et 1 espaces TNR 10,5 après. Idem pour le « A. »
1 espace TNR 10,5 avant « 1 » et 1 interligne 6 pt après.

▪ **RIDC :**

- Présentation 1^{ère} page d'article :
 - Titre courant : premier en-tête RIDC 1-2024 arial 10 centré
 - En-tête pair TNR 8 REVUE....
 - En-tête impair TNR 8 nom auteur + titre court de l'article
 - 4 espaces TNR 12
 - Titre article TNR 12 gras
 - 3 espaces TNR 12
 - Nom auteur TNR 12 « Nejma GLEVER »
 - 4 espaces TNR 12
 - Abstract
- Texte articles/variétés/info : Times new roman 10,5
- Abstract : Times new roman 9
- Texte Bibliographie : Times new roman 9,5 (présentation de la référence : retrait de première ligne négatif de 0,7 cm)

Annexe : TNR 10,5 en gras pour le titre ; sous-titre TNR 10,5 Rom ; texte : TNR 9,5

Numéro de page : extérieur, en haut et en TNR 8

■ **Notes de bas de page**

- mêmes règles de paragraphe
- police : Times new roman 8
- Noms d'auteurs : Prénom NOM toujours en majuscules.
- Titre d'article entre guillemets, titre revue en italique.
- Titre d'ouvrages en italique.

■ **Normes**

- Les mots en langue étrangère dans le texte sont toujours en italique (et les expressions latines)
- Les citations sont en caractères romains entre guillemets.
- Les guillemets sont à la française : « ... »
- Pas d'abréviation dans le corps du texte ex : article 1235 du Code civil et non « art. 1235 C. civ. ».
- Pas d'espace entre les paragraphes
- Mettre un espace avant et après les points virgules et les deux points
- L'apostrophe doit être à la française : « l' » et non « l' »
- Mettre des accents sur les majuscules : É, À ...
- Les numéros de paragraphes doivent être en italique
- Mettre un espace après un tiret

Présentation des Notes de bas de pages :

Les annotations et références bibliographiques des ouvrages et articles cités doivent être intégrées au sein de l'article et placés en notes de bas de pages. Leur présentation doit être la suivante :

- pour un ouvrage : initiale du Prénom, NOM, *Titre de l'ouvrage*, éditeur, date, p.
 - pour un article dans une revue : initiale du Prénom, NOM, « Titre de l'article », *Titre de la revue*, n°, date, p.
 - pour une contribution dans un ouvrage collectif : initiale du Prénom, NOM, « Titre de l'article », in initiale du Prénom, NOM, *Titre de l'ouvrage*, éditeur, date, p.
- Nous ne mettons ni la ville de l'éditeur ni la collection de l'ouvrage.

- CE, 10 juill. 1995, *Ministre de l'Éducation nationale c. Mlle Saglamer*, *AJDA*, 1995, p. 647.

- P. Malaurie, « Laïcité, voile islamique et réforme législative, étude de la loi n° 2004-228 du 15 mars 2004 », *JCP*, éd. G., n° 14, 31 mars 2004, pp. 607-610.

- Ch. Autexier, *Introduction au droit public allemand*, PUF, 1997, p. 107 et s.

- « V. » pour voir ;

- les mois de l'année sont abrégés

- « par ex. » pour par exemple

- p. 20 et s., pp. 20-22, p. 20 et 21

- C. civ.

- « art. » pour article ; « not. » pour notamment ; « chap. » pour chapitre ; « t. » pour tome ; « gr. ch. » pour Grande Chambre

- etc.

- II^e et non IIème

- infra, supra, op. cit. en italique